



Le 26 février 2021

**Par SDÉ et courriel**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca](mailto:Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca)

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-007-3.**  
**Votre référence : R-4123-2020 - Notre référence : R060792**

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »), dépose les pièces **HQCF-5, documents 1 à 4**, ainsi qu'une liste des pièces révisée en en suivi de la décision D-2021-015 rendue dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Joelle Cardinal*  
**JOELLE CARDINAL**, avocate